Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

collège François Albert
académie Poitiers

Laurence AUDE
Principale du collège

A

Mesdames et messieurs les parents d'élèves
de 3ème

Celles sur Belle, le 06 mars 2019

**La principale**

Secrétariat
Elisabeth Cathelinaud

Téléphone
05 49 79 80 51

Télécopie
0 5 49 79 97 70

Adresse électronique
ce.0790011h@ac-poitiers.fr

10, rue Daniel Archaimbault
B.P. 29
79 370 Celles-sur-Belle

**Objet : Epreuves blanches du DNB**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la préparation du Diplôme National du Brevet, premier examen national, des épreuves blanches sont organisées.
Les conditions de passation seront identiques à celles des épreuves nationales terminales. De ce fait, les élèves auront l'obligation de se présenter dans les salles munis de leur pièce d'identité pour être autorisés à composer.

Pour rappel, les épreuves blanches auront lieu au collège :

-Les mardi 26 et mercredi 27 mars : Epreuves écrites (français mathématiques, histoire et géographie, sciences)

-Le vendredi 12 avril : Epreuve orale (une convocation individuelle avec horaire de passage sera remise à votre enfant).

Je reste à votre disposition pour toutes questions et vous prie d'agréer, mesdames et messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurence Aude

COLLÈGE FRANÇOIS ALBERT
Principal
79370 Celles-sur-Belle

Principale

# LE DIPLOME NATIONAL DU BREVET

Le diplôme du DNB se compose de deux parties :

**1ère partie : Socle commun sur 400 points**

L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (8 domaines en tout). Le socle commun est évalué par compétences tout au long de l'année dans les différentes matières. Ce sont les résultats dont vous avez connaissance à travers les bulletins trimestriels de vos enfants.

**2ème partie : Les épreuves terminales sur 400 points**

Français (3h) : Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et de rédaction (100 points)

Mathématiques (2h) : Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique (100 points)

Histoire et géographie / EMC (2h) : Analyse de documents et de cartes (50 points)

Sciences et technologie (1h) / 2 épreuves sur les trois : Physique chimie, SVT, technologie (50 points)

Une épreuve orale (100 points).
L'épreuve porte sur un projet mené en Histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

**Enseignements complémentaires (ou option facultative) :**
**Latin ou chant choral**

Le bonus éventuel attribué pour l'examen : 10 points (objectifs atteints) ou 20 points (dépassés) ne sera pris en compte que pour un seul de ces deux enseignements (même si l'élève a suivi les deux options au cours de l'année). La famille précisera à l'établissement son choix définitif dans quelques semaines.

⇨ Pour obtenir le DNB, l'élève **doit obtenir au moins 400 points**.

Pour obtenir une mention :

| MENTION | NOMBRE DE POINTS |
|---|---|
| ASSEZ BIEN | 480 POINTS |
| BIEN | 560 POINTS |
| TRES BIEN | 640 POINTS |